



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2107 266

Le 6 août 2021

OBJET : **Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (c. A-2.1) concernant des documents sur un personnage historique du bureau des détectives de la ville de Montréal.**

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 19 juillet 2021 visant à obtenir les tout documents ou renseignements disponibles concernant *M. Silas Huntington Carpenter*, le premier chef du bureau des détectives de la ville de Montréal au tournant du 20^{ème} siècle.

Aux termes des recherches effectuées, nous n'avons aucune archive ni documentation dans nos bases de données concernant *M. Silas Huntington Carpenter*. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de donner suite à votre requête. (art. 1 de la *Loi sur l'accès*).

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi mentionné et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Zaki M. Grigahcine
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels